

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise· **1.1 Identificateur de produit**· **Nom du produit:** HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE· **Code du produit:** 10129· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit PC24** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage· **Emploi de la substance / de la préparation** Lubrifiant· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· **Producteur/fournisseur:**

Distributeur:

SODISE

BP 81 - ZA de STANG AR GARRONT

29150 CHATEAULIN - FRANCE

Tél: 02.98.86.15.25

Fax: 02.98.86.35.35

Fabricant:

Actalys

Z.A. du Haut des Tappes

BP 70 065

54310 Homecourt

FRANCE

Tel +33(0)3 82 20 67 50

Fax +33(0)9 70 61 29 66

Email : actalys@orange.fr· **Service chargé des renseignements:** Service protection de l'environnement· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Tel 01.45.42.59.59

Société / Organisme : ORPHILA - INRS - <http://www.centres-antipoison.net>**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.· **Pictogrammes de danger** GHS02· **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 1)

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les brouillards.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

· **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol, E96096. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane ⚠ Flam. Gas 1, H220; ⚠ Acute Tox. 3, H331; Press. Gas (Comp.), H280	20-30%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	10-20%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-21194882216-32	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	1-2%
ELINCS: 434-430-9 Reg.nr.: 01-0000018057-71	E96096 ⚠ Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 4, H413	≥0,1-≤0,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:**

Conduire immédiatement la personne à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, appeler aussitôt un médecin.

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant 15 minutes, en écartant bien les paupières.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Ingestion peu probable
Peut provoquer une irritation cutanée / irritant pour les yeux
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau bâton
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.
- **Autres indications**
Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau. Evacuer la zone. Soyez prudent lors du combat de toute incendie de produits chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pour les non-secouristes : Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Pour les secouristes : Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).
Mesures générales : Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols. Aérer la zone. Ne pas fumer. Ecarter toute source d'ignition. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Evacuer et restreindre l'accès.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols. Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols. Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/d'explosion et de danger pour la santé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 3)

Mesures d'hygiène :

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:****Mesures techniques :**

Conserver à une température ne dépassant pas 50°C. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.

Conditions de stockage : Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols. Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock. Ne pas fumer. Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuites par compression).

Il est recommandé :

- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires, étincelles et flammes nues
- d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 106-97-8 n-Butane (20-30%)

<i>VME (France)</i>	<i>Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm</i>
---------------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.**· Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 4)

substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Ambré

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non applicable.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· **Point d'éclair** <0 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· **Densité:** Non déterminée.

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· **Teneur en solvants:**

VOC (CE) 36,1 %

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

Mélange stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 5)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Flamme nue. Chaleur. Rayons directs du soleil. Etincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Supprimer toute source d'ignition.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Boîtier aérosol en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases. Oxydants forts. Eau. Métaux alcalins.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé selon les indications.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 106-97-8 n-Butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

E96096

Dermique	DL50	2000 mg/kg (rat)
----------	------	------------------

Inhalatoire	CL50	4,1 mg/l/4h (rat)
-------------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Aucune pollution des eaux connue.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 6)

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 · **Recommandation:**
 Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Evacuer les aérosols usagés ou endommagés sur des sites de décharge autorisés. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- **Emballages non nettoyés:**
 · **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| · 14.1 Numéro ONU
· ADR, IMDG, IATA | UN1950 |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR
· IMDG
· IATA | 1950 AÉROSOLS
AEROSOLS
AEROSOLS, inflammable |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR | |
|  | |
| · Classe
· Étiquette | 2 5F Gaz.
2.1 |
| · IMDG, IATA | |
|  | |
| · Class
· Label | 2.1
2.1 |
| · 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
· Indice Kemler:
· No EMS:
· Stowage Category
· Stowage Code | Attention: Gaz.
-
F-D,S-U
A
SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. |
| · Segregation Code | SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 7)

1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Directive Générateur Aérosol 75/324/CEE et ses adaptations
Directive 2012/18/EU (SEVESO III)
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Préparation non considérée comme dangereuse.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 2015/830/CE modifiant 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2020

Révision: 09.04.2020

Nom du produit: HYPER LUBRIFIANT ANTI-FRICTION - SPECIAL HUILE DE COUPE

(suite de la page 8)

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR